

Charte Accessibilité

Dernière mise à jour Juin 2026

Dans un environnement de formation où les outils numériques et les cours à distance occupent une place centrale, il est essentiel de définir un cadre clair pour l'accueil, l'accompagnement et l'orientation des apprenants ayant des besoins spécifiques ou une situation de handicap.

Cette charte accessibilité a pour vocation de formaliser les engagements du groupe Learnation, et plus particulièrement de 7Speaking, en matière d'accessibilité des parcours de formation linguistique. Elle vise à protéger les apprenants, à guider les équipes internes et à inscrire l'accessibilité dans une démarche d'amélioration continue.

Elle repose sur deux axes prioritaires : l'accès de l'apprenant à la plateforme numérique et l'accès de l'apprenant aux cours en visioconférence. Ces deux dimensions correspondent aux principaux points de contact du parcours 7Speaking.

La présente charte adopte une posture volontairement transparente : 7Speaking prend ces sujets à cœur et met en place des démarches structurées, tout en reconnaissant que sa capacité actuelle à intégrer l'ensemble des situations de handicap dans les parcours d'apprentissage reste progressive et perfectible.

CHAMP D'APPLICATION

La présente charte s'applique aux parcours de formation linguistique proposés par 7Speaking et, plus largement, aux dispositifs de formation du groupe Learnation lorsque les mêmes modalités pédagogiques ou numériques sont mobilisées.

Elle concerne les apprenants, les entreprises clientes, les équipes commerciales, les équipes ADV, les équipes Operations, le Service Apprenant, les équipes Pédagogie, Produit, Platform, Trainer Operations, les formateurs et le référent accessibilité.

Elle couvre notamment :

- les parcours de Digital Learning accessibles depuis la plateforme ;
- les cours individuels en visioconférence ;
- les cours collectifs lorsque cette modalité est proposée ;
- la préparation aux certifications ;
- l'accompagnement à la prise en main de la plateforme ;
- les adaptations pédagogiques raisonnables pouvant être mises en œuvre selon les besoins exprimés.

La charte ne constitue pas une garantie d'accessibilité totale dans toutes les situations. Elle fixe un cadre d'analyse, d'orientation et d'amélioration permettant de traiter les demandes avec sérieux, transparence et pragmatisme.

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Identification des besoins

Les besoins spécifiques peuvent être signalés par l'apprenant, par l'entreprise cliente ou par une équipe interne au moment de la demande, de l'inscription, du démarrage ou du déroulement du parcours.

L'objectif est d'identifier le plus tôt possible les freins d'accès à la formation afin de proposer, lorsque cela est possible, une modalité adaptée ou un aménagement raisonnable.

Analyse individualisée

Chaque situation est analysée au cas par cas. Le référentiel interne distingue notamment les situations suivantes : déficience auditive, déficience de la parole, déficience visuelle, déficience motrice, troubles DYS, TDAH, troubles de la mémoire, handicap psychique, troubles du spectre de l'autisme et autres besoins spécifiques.

Cette analyse permet de déterminer la modalité la plus adaptée entre Digital Learning, cours individuels, cours collectifs, préparation aux certifications ou combinaison de plusieurs formats.

Adaptation raisonnable

7Speaking s'efforce de proposer des adaptations raisonnables dans la limite de ses moyens pédagogiques, techniques et organisationnels.

Ces adaptations peuvent concerner le rythme, les supports, la reformulation des consignes, l'usage du chat, la transcription lorsque disponible, l'accompagnement par le Service Apprenant, la préparation du formateur ou le choix d'une modalité plus individualisée.

Confidentialité

Les informations relatives à une situation de handicap ou à un besoin spécifique sont traitées avec précaution. Seules les informations strictement nécessaires à la mise en œuvre de l'aménagement sont transmises aux équipes concernées, avec l'accord de l'apprenant.

Le diagnostic médical n'a pas vocation à être diffusé. Le référent accessibilité reste le point de contact pour les situations sensibles ou complexes.

Amélioration continue

Les demandes traitées, les retours apprenants, les retours formateurs, les constats issus des audits UX/UI et les demandes clients alimentent la roadmap Produit, les actions d'amélioration continue et les priorités liées à l'accessibilité numérique.

RÉFÉRENT ACCESSIBILITÉ

Un référent accessibilité est identifié au sein de l'organisation afin de coordonner les situations complexes, orienter les équipes et contribuer à l'amélioration continue des pratiques.

Référente	Lynne Cooper
Fonction	Head of Training Operations
Email dédié	accessibilite@7speaking.com
Email nominatif	lynne.cooper@7speaking.com
Téléphone	06 12 30 14 82

Le référent accessibilité peut être mobilisé lorsque la situation dépasse le traitement standard ou nécessite une coordination entre plusieurs équipes.

AXE 1 - APPRENANT > PLATEFORME NUMÉRIQUE

Objectif de l'accessibilité numérique

La plateforme 7Speaking constitue un point d'entrée majeur du parcours apprenant. Elle permet d'accéder aux contenus de Digital Learning, aux activités pédagogiques, aux exercices, aux tests, aux ressources audio et vidéo, aux contenus métiers, aux listes de vocabulaire, au suivi de progression et aux documents de formation.

Notre objectif est de rendre cette expérience progressivement plus lisible, plus guidée, plus compréhensible, plus compatible avec différents usages et mieux alignée avec les standards d'accessibilité web, notamment RGAA et WCAG.

Constat actuel issu du rapport UX/UI

Un audit UX/UI réalisé en 2026 a permis d'identifier plusieurs forces de 7Speaking : une expertise reconnue dans la formation linguistique, une richesse de contenus adaptée aux besoins utilisateurs et une dynamique d'innovation pédagogique et technologique.

Ce même audit met également en évidence plusieurs limites dans l'expérience apprenant :

- un onboarding encore peu clair et peu rassurant ;
- une entrée dans le parcours pouvant être perçue comme intrusive, notamment lors de l'incitation au test de niveau ;
- une charge cognitive élevée sur certains contenus ;
- une navigation complexe et peu guidée, parfois proche d'une logique de catalogue ;
- un manque d'orientation sur la prochaine étape ;
- un suivi et une progression insuffisamment visibles ;
- des attentes pédagogiques parfois peu explicites pour l'utilisateur.

Ces constats sont importants dans une logique d'accessibilité : un parcours trop dense, trop peu guidé ou trop cognitivement exigeant peut constituer un frein pour les apprenants en situation de handicap, mais aussi pour tout apprenant ayant besoin d'un cadre clair et progressif.

Lisibilité, hiérarchie visuelle et charge cognitive

L'audit UX/UI souligne une hiérarchie visuelle parfois insuffisante. Certains modules, contenus, titres et appels à l'action se trouvent au même niveau graphique, ce qui peut rendre difficile l'identification des éléments prioritaires.

L'usage des couleurs est également identifié comme un axe d'amélioration : certains codes couleurs ne sont pas suffisamment explicites, la couleur peut être utilisée comme indicateur principal d'un état ou d'une erreur, et le nombre de couleurs peut nuire à la lisibilité globale.

Ces éléments peuvent avoir un impact particulier pour les apprenants présentant une déficience visuelle, des troubles DYS, des troubles de l'attention, une fatigabilité cognitive ou des difficultés à se repérer dans une interface dense.

Accessibilité mobile

L'audit relève que certains contenus ne sont pas encore pleinement optimisés pour les petits écrans. Les mises en page peuvent être difficiles à lire, les textes parfois trop longs et peu scannables, et certains composants restent davantage pensés pour le desktop que pour le tactile.

L'expérience mobile est donc identifiée comme un axe d'amélioration, notamment pour proposer une navigation plus rapide, plus simple et plus adaptée aux usages mobiles des apprenants.

Accessibilité technique et standards web

Une analyse d'accessibilité réalisée dans le cadre de l'audit UX/UI a mis en évidence plusieurs écarts vis-à-vis des standards RGAA / WCAG :

- contrastes colorimétriques insuffisants ;
- images sans nom accessible ou sans texte alternatif pertinent ;
- images décoratives non ignorées par les technologies d'assistance ;
- problèmes de code HTML ou d'imbrication des balises ;
- hiérarchie des titres non pertinente ;
- boutons sans nom accessible ;
- usage de la couleur comme seul indicateur d'information ;

- navigation clavier non optimisée.

Ces constats alimentent directement les réflexions Produit et Platform. Les recommandations associées portent notamment sur la correction des contrastes, l'ajout de textes alternatifs, la structuration sémantique du code HTML, l'ajout de labels explicites aux boutons, la clarification des états autrement que par la couleur, l'accessibilité clavier et l'intégration de composants accessibles dans le design system.

Limites actuelles de la plateforme numérique

À ce stade, 7Speaking adopte une position transparente : la plateforme n'est pas encore pleinement conforme aux exigences du RGAA et ne garantit pas une accessibilité complète pour tous les profils. Les limites actuellement identifiées sont notamment :

- compatibilité avec les lecteurs d'écran non garantie ;
- navigation clavier non optimisée ;
- absence d'outil spécifique intégré pour les troubles DYS ;
- absence de fonctionnalité spécifique pour certaines situations cognitives ou psychiques ;
- impossibilité actuelle de traiter automatiquement toutes les demandes spécifiques dans le parcours plateforme ;
- certaines demandes pouvant dépasser les capacités actuelles de la plateforme.

Ce constat ne constitue pas un renoncement. Il permet de prioriser les actions et d'inscrire l'accessibilité numérique dans une trajectoire d'amélioration continue.

Actions d'amélioration sur l'axe plateforme

Les actions identifiées dans le suivi accessibilité / RGAA portent notamment sur :

- la réalisation d'un audit RGAA de la plateforme ;
- la vérification de la compatibilité avec les lecteurs d'écran ;
- l'étude du sous-titrage automatique et de la transcription ;
- la formalisation d'une checklist RGAA ;
- la prise en compte de l'accessibilité dans le design system ;
- l'amélioration de la lisibilité des interfaces ;
- la réduction de la charge cognitive ;
- l'amélioration de la navigation clavier ;
- l'intégration de ces sujets dans la roadmap Produit.

AXE 2 - APPRENANT > COURS EN VISIOCONFÉRENCE

Objectif de l'accessibilité des cours visio

Les cours en visioconférence constituent le second axe majeur de la politique d'accessibilité. Ils permettent d'apporter une dimension humaine et personnalisée au parcours, en particulier lorsque l'autonomie sur la plateforme numérique n'est pas suffisante ou lorsque l'apprenant a besoin d'un accompagnement individualisé.

Le format visio permet d'adapter le rythme, de reformuler les consignes, de privilégier l'oral ou l'écrit selon les besoins, d'utiliser le chat, de partager des supports, de verbaliser les éléments affichés, de laisser davantage de temps de réponse et de créer un cadre plus rassurant.

Cours individuels : modalité privilégiée pour l'adaptation

Les cours individuels sont généralement la modalité la plus adaptée pour les apprenants ayant des besoins spécifiques. Ils permettent une personnalisation plus fine que les cours collectifs et facilitent l'ajustement du rythme, des supports et des modalités d'interaction.

Le référentiel interne indique que le format individuel peut être conseillé ou adapté selon les situations de déficience auditive, déficience de la parole, déficience visuelle, déficience motrice, troubles DYS, TDAH, troubles de la mémoire, handicap psychique, TSA ou autre besoin spécifique.

Exemples d'adaptations pédagogiques en visioconférence

Selon les besoins identifiés, les adaptations suivantes peuvent être envisagées :

Déficience auditive

- ralentir le débit ;
- reformuler régulièrement ;
- utiliser le chat ;
- se référer à une synthèse écrite ;
- utiliser Teams lorsque la transcription est utile et disponible ;
- proposer à l'apprenant d'écouter des extraits de voix de formateurs si nécessaire.

Déficience de la parole

- favoriser les échanges écrits ;
- laisser davantage de temps de réponse ;
- adapter les modalités d'expression ;
- proposer une séance d'essai si nécessaire.

Déficience visuelle

- lire oralement les contenus ;
- décrire les éléments visuels ;
- verbaliser les supports affichés ;
- vérifier les supports avant la formation ;
- accompagner l'apprenant dans la réservation des cours si nécessaire.

Déficience motrice

- limiter les manipulations ;
- privilégier l'oral lorsque cela est adapté ;
- laisser plus de temps ;
- accompagner la prise en main de la plateforme.

Troubles DYS, TDAH et troubles de la mémoire

- simplifier les consignes ;
- utiliser des supports plus aérés ;
- reformuler et répéter les informations importantes ;
- segmenter les objectifs ;
- alterner les activités ;
- prévoir des synthèses régulières et des rappels fréquents.

Handicap psychique et TSA

- instaurer un cadre rassurant ;
- expliciter les objectifs ;
- structurer le déroulé ;
- limiter les imprévus ;
- réduire la charge cognitive ;
- préparer le formateur avant le démarrage lorsque cela est nécessaire.

Cours collectifs : une approche prudente

Les cours collectifs peuvent être adaptés dans certains cas, mais ils ne constituent pas toujours la modalité la plus appropriée pour les apprenants ayant des besoins spécifiques importants.

Le rythme du groupe, la multiplicité des interactions, l'absence éventuelle de transcription, la difficulté à individualiser les supports ou le niveau de confort dans les interactions sociales peuvent rendre cette modalité moins adaptée.

Dans ces situations, 7Speaking peut privilégier un cours individuel, un petit groupe lorsque cela est possible, une séance d'essai, un parcours Digital Learning accompagné ou une analyse individualisée avec le référent accessibilité.

Préparation aux certifications

La préparation aux certifications est étudiée au cas par cas. Certaines certifications peuvent comporter des épreuves orales, des activités d'écoute, des contraintes de temps ou des modalités spécifiques imposées par l'organisme certificateur.

7Speaking peut accompagner l'apprenant et l'entreprise cliente dans l'identification des besoins d'aménagement. En revanche, les décisions finales relatives aux aménagements d'examen relèvent de l'organisme certificateur concerné.

Limites actuelles des cours en visioconférence

Les limites actuellement identifiées sont les suivantes :

- absence de sous-titrage automatique garanti ;
- impossibilité actuelle de signaler systématiquement dans l'outil les apprenants ayant besoin de sous-titrage ;
- sous-titrage disponible uniquement dans certains contextes, notamment Teams, et seulement s'il est demandé en début de cours ;
- certaines voix de formateurs pouvant être plus aisées à comprendre que d'autres ;
- évaluations orales pouvant nécessiter une adaptation du recueil du niveau ;
- limites possibles pour certaines épreuves orales de certification.

Ces limites sont intégrées dans la démarche d'amélioration continue et dans les réflexions Produit, Operations et Pédagogie.

PROCESSUS INTERNE DE PRISE EN CHARGE

Le processus interne vise à organiser la prise en compte d'un besoin spécifique depuis son identification jusqu'au bilan de fin de parcours.

1. Déclaration du besoin par l'apprenant ou l'entreprise, au moment de la demande ou de l'inscription.
2. Identification du besoin par les équipes Sales lors du premier contact.
3. Transmission des informations utiles aux équipes ADV et Operations, avec l'accord de l'apprenant.
4. Choix du parcours le plus adapté entre Digital Learning, cours individuels, cours collectifs et préparation aux certifications.
5. Mobilisation éventuelle d'un financement d'aménagement lorsque cela est nécessaire.
6. Conception ou adaptation pédagogique lorsque le besoin le justifie.
7. Préparation du formateur et transmission des informations strictement utiles.
8. Mise en œuvre des adaptations pendant la formation.
9. Bilan de fin de parcours et recueil des retours utiles.
10. Capitalisation des enseignements dans l'amélioration continue et la roadmap Produit.

RÔLE DES ÉQUIPES INTERNES

La prise en compte de l'accessibilité repose sur plusieurs équipes complémentaires.

- La Direction Pédagogique conçoit les parcours, les contenus et les activités en tenant compte des besoins spécifiques lorsque cela est possible.

- La Direction Produit et Platform conçoit et fait évoluer la plateforme en intégrant progressivement les principes d'accessibilité numérique, les retours utilisateurs et les priorités RGAA.
- Les équipes Sales identifient les besoins spécifiques en amont et présentent les adaptations possibles.
- Les équipes ADV et Operations transmettent les informations utiles, coordonnent l'organisation du parcours et préparent les conditions d'accueil.
- Le Service Apprenant accompagne la prise en main de la plateforme et la réservation des cours lorsque cela est nécessaire.
- Trainer Operations et les formateurs mettent en œuvre les adaptations pédagogiques prévues et signalent les difficultés rencontrées.
- Le référent accessibilité coordonne les situations complexes et contribue à la capitalisation des enseignements.

AMÉLIORATION CONTINUE

L'accessibilité est intégrée dans une logique d'amélioration continue. Les constats issus des audits, les retours terrain et les demandes spécifiques permettent de prioriser les actions à mener.

Le suivi interne prévoit notamment les chantiers suivants : audit RGAA de la plateforme, vérification de la compatibilité avec les lecteurs d'écran, étude du sous-titrage automatique et de la transcription, formalisation d'un guide d'adaptations pédagogiques, sensibilisation handicap, utilisation d'un tableau de suivi des demandes et création d'une fiche Disability & Accessibility à destination des équipes Sales.

Cette démarche permet de relier les besoins identifiés à des responsables, des échéances, des statuts et des preuves. Elle contribue à transformer les constats en actions concrètes.

POSITIONNEMENT RESPONSABLE

7Speaking reconnaît que certains besoins spécifiques peuvent dépasser les capacités actuelles de la plateforme, de l'organisation ou des modalités pédagogiques disponibles.

Notre position consiste à ne pas promettre une accessibilité totale lorsque celle-ci n'est pas garantie, mais à analyser chaque situation de manière individualisée, à proposer les adaptations raisonnables disponibles, à orienter vers la modalité la plus adaptée et à documenter les limites lorsque cela est nécessaire.

Cette posture est volontairement modérée : elle évite une déclaration d'intention excessive, tout en démontrant une démarche réelle, structurée et pilotée.

ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA CHARTE

La présente charte est applicable à compter de Juin 2026. Elle pourra être revue et enrichie en fonction des retours apprenants, des évolutions produit, des audits d'accessibilité, des exigences réglementaires et des priorités définies par Learnation.